

Saisissez votre recherche...



✕ FERMER



ACTION SOCIALE, ENTRAIDE, SANTÉ

Du 4 au 17 octobre, 32e semaines d'information sur la santé mentale

Si les Semaines d'information sur la santé mentale s'adressent au grand public, chaque année, citoyens, associations et professionnels organisent des actions d'information et de réflexions autour d'une question d'autant plus cruciale depuis le printemps 2020 et la crise sanitaire que nous connaissons.

Mis en ligne le 08 octobre 2021

A Soissons, deux temps forts vont rythmer ces moments de discussions et d'échanges :

le 14 octobre de 16h à 18h dans les locaux du café collaboratif de l'association Espoir02 (2 rue du Maréchal-de-Lattre de Tassigny), une rencontre avec les employeurs est organisée pour échanger sur la santé mentale, les représentations et les ressources pour les accompagner. Il s'agit de sensibiliser les employeurs au handicap psychique afin de favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des personnes.

Quelques jours plus tard, **le 19 octobre de 15h à 19h** aura lieu l'**inauguration du parcours des oeuvres artistiques** réalisées dans différentes structures par des habitants et des personnes souffrant de handicap psychique, au Groupe d'entraide mutuelle de Soissons (72 bis avenue de Château-Thierry). Ensuite, les oeuvres se baladeront sur plusieurs mois dans différents lieux. La thématique fil rouge de cette exposition est la lutte contre les discriminations et le respect des droits.

Encadré

Le Conseil local de santé mentale, une première dans le département

En décembre 2015 est créé à Soissons le premier Contrat local de santé mentale du département. Rassemblant tous les acteurs concernés par les problématiques en lien avec la santé mentale, le Conseil Local de Santé Mentale de Soissons offre un cadre formel de réflexion et de décisions pour les partenaires engagés dans ce projet : la psychiatrie publique (EPSMD de l'Aisne) et privée (clinique la Roseraie Groupe Ramsay), les associations de patients et de familles (Espoir02 et UNAFAM), et bien sûr l'Agence régionale de santé (ARS). La collaboration existe également avec les forces de l'ordre, les pompiers, le service social du département, et d'autres services dans le champ du médico-social et de la justice.

Ce dispositif repose sur l'engagement des différents partenaires et constitue ainsi une démarche participative de l'ensemble des institutions.



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ CONTACTEZ-NOUS

